

Avant-propos

Elaine Ménard

Volume 58, Number 3, July–September 2012

Normalisation et normes pour la gestion de l'information et des documents

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028899ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028899ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ménard, E. (2012). Avant-propos. *Documentation et bibliothèques*, 58(3), 99–100.
<https://doi.org/10.7202/1028899ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Avant-propos

ELAINE MÉNARD

Rédactrice invitée
School of Information Science
McGill University
elaine.menard@mcgill.ca

DE NOS JOURS, LA MULTIPLICATION DES NORMES est un phénomène qui se propage rapidement. Une norme désigne des règles fonctionnelles ou de prescriptions techniques relatives à des produits ou des activités qui sont établies par un consensus de spécialistes et consignées dans un document produit par une autorité légitime. L'application de normes assure une certaine garantie de performance, de qualité, d'interchangeabilité et d'interopérabilité. Selon le British Standards Institution, « *les normes simplifient la vie et permettent d'augmenter la qualité et l'efficacité de beaucoup de biens et services que nous utilisons. Elles ont pour but d'être une source d'inspiration, un condensé des meilleures pratiques plutôt que des pratiques générales. Les normes sont issues de l'expérience et de l'expertise de tous les intervenants tels que les producteurs, vendeurs, acheteurs, utilisateurs et régulateurs de matériels, produits, procédés ou services particuliers*¹ ».

Depuis plusieurs années, les spécialistes de l'information (bibliothécaires, archivistes, muséologues) utilisent des systèmes de gestion qui se conforment à des systèmes de normes diverses. Ces systèmes constituent une manière pratique et détaillée de mettre en œuvre des objectifs précis.

Les organismes de normalisation sont présents aux plans national et international. Par exemple, l'Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization (ISO)), créée en 1947, est composée de représentants d'organismes nationaux de normalisation provenant de 157 pays². L'ISO a pour responsabilité principale de produire des normes internationales dans les domaines liés à l'industrie et au commerce. Au Canada, le Conseil canadien des normes (CCN) a pour mandat de superviser l'élaboration des normes nationales et internationales visant l'amélioration de la compétitivité du Canada et du bien-être des Canadiens³. Les normes sont élaborées par des comités formés de représentants de l'industrie, des gouvernements, du milieu universitaire et du public. Au Québec, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), créé en 1961, est accrédité par le Conseil canadien des normes comme organisme d'élaboration de normes⁴. Le Bureau

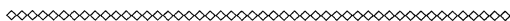
a pour mission l'élaboration de normes consensuelles et participe aux activités de normalisation régionales, nationales et internationales. Le BNQ agit dans un grand nombre de secteurs, notamment ceux de l'environnement, de la construction, des travaux publics, de la santé et de la sécurité, du tourisme, de l'agroalimentaire, du commerce électronique.

Dans le monde de la documentation, la préparation de normes et des directives permettant de les appliquer relève principalement, d'une part, d'associations professionnelles nationales et internationales, telles que l'American Library Association (ALA) et l'International Federation of Library Associations (IFLA) et, d'autre part, de grandes institutions documentaires, archivistiques et muséales agissant comme tête de file, la Library of Congress (LC), la Bibliothèque nationale de France (BNF) et Bibliothèques et Archives nationales du Canada (BAC), par exemple.

Les normes constituent une composante-clé de la gestion de l'information documentaire. La communauté des bibliothèques et des sciences de l'information a adopté une série de normes ayant pour objectif de faciliter les échanges de données et de favoriser l'interopérabilité des systèmes de gestion documentaires. Ces normes soutiennent également les opérations à l'intérieur des réseaux nationaux et internationaux de bibliothèques. Il va sans dire que le respect des normes joue un rôle important dans l'amélioration de l'accès aux ressources conservées dans les collections diversifiées des bibliothèques et d'autres institutions culturelles. De plus, le processus de normalisation de l'information est devenu essentiel depuis l'avènement d'Internet. Le besoin d'améliorer l'efficacité de la recherche de ressources d'information sur le Web a favorisé le développement de normes de métadonnées pouvant être utilisées par les créateurs à un coût relativement faible. En sciences de l'information, le terme « métadonnées » est utilisé en référence à la valeur ajoutée de l'information produite par des opérations d'organisation et de description, ainsi qu'aux mesures d'accessibilité apportées aux objets informationnels de tout genre. Or, il ne peut y avoir d'accès à l'information numérique sans que soit d'abord mis en œuvre un processus de normalisation ayant pour but de restituer l'information originale sur des plates-formes différentes. Les milieux documentaires, incluant les musées, ont rapidement démontré un fort intérêt pour la création et l'amélioration de normes

1. British Standards Institution (2012) : <<http://www.bsigroup.ca/fr-ca/>>.
2. International Organization for Standardization (2012) : <<http://www.iso.org/iso/fr/home.htm>>.
3. Conseil canadien des normes (2012) : <<http://www.scc.ca/>>.
4. Bureau de normalisation du Québec (2012) : <<http://www.bnq.qc.ca/>>.

La création et l'utilisation de normes contribuent à l'échange de données entre les organisations. Les normes permettent, en quelque sorte, l'échange de marchandises informationnelles entre les producteurs et les usagers sur un marché donné.



visant à fournir aux ressources d'information numériques une forme d'identification faisant autorité.

Dans un contexte d'accès à l'information, les collections numériques sont confrontées à un enjeu important : celui de l'interopérabilité. La mise en œuvre de certaines normes techniques permet déjà des applications particulières telles que la recherche et le prêt entre bibliothèques pouvant être gérées en collaboration entre deux systèmes informatiques distincts. Au cours de la prochaine décennie, le déploiement de l'interconnexion des systèmes de bibliothèques et l'utilisation de technologies client/serveur restera au cœur des préoccupations des réseaux des institutions documentaires.

Le présent numéro thématique propose un tour d'horizon de plusieurs normes documentaires élaborées à des fins spécifiques. Anila Angjeli fait le point sur l'International Standard Name Identifier (ISNI), une norme d'identification touchant l'identité publique, c'est-à-dire le nom sous lequel une personne ou une collectivité est connue dans une ou plusieurs activités relatives à la production de biens culturels. Ce système d'identification peut être utilisé dans différents systèmes et bases de données afin de faciliter la circulation de l'information. Louise Gagnon-Arguin décrit les *Règles de description des documents d'archives* (RDDA). Ces règles portent sur la description de toutes les catégories de documents que l'on trouve généralement dans les dépôts d'archives (documents textuels, iconographiques, filmiques, etc.) et la constitution de catégories d'accès aux documents. Cet article met en relief les réalisations qu'a permises l'application des RDDA dans le contexte québécois et canadien. Heather Dunn trace un portrait des normes utilisées dans les institutions muséales et met en lumière le rôle et l'importance de ces normes pour les musées ; son article souligne la pression constante exercée

sur les musées pour que ceux-ci normalisent leurs données de manière à assurer l'accès, tant sur la scène nationale qu'internationale. Michèle Hudon expose le contexte au sein duquel la norme ISO 25964, Thésaurus et interopérabilité avec les autres vocabulaires, a été conçue, structurée et rédigée, ainsi que la structure et l'essentiel du contenu de la norme elle-même. La norme ISO 25964 s'applique aux vocabulaires utilisés pour le repérage d'information dans des sources textuelles telles que les bases de connaissances, les bases de données bibliographiques et les collections de documents, mais aussi dans les catalogues d'images ou d'objets muséaux. Benoit Bilodeau expose les principales caractéristiques du thésaurus RASUQAM, élaboré depuis novembre 1994 par les Services techniques des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Cet article démontre également comment les normes internationales sont appliquées dans l'élaboration d'un thésaurus, tant pour les termes préférentiels que pour les équivalences, les relations sémantiques et l'encodage MARC. Finalement, Nathalie Pilon présente brièvement le nouveau code de catalogage RDA (Ressources : description et accès) qui remplacera bientôt le système essouffé et obsolète des Règles de catalogage anglo-américaines (AACR2), ainsi que les défis découlant de l'arrivée de cette nouvelle norme sur son enseignement. Une fois opérationnelle, la norme RDA facilitera l'intégration des notices bibliographiques avec celles produites par d'autres communautés de créateurs de métadonnées et permettra de nouveaux usages des notices bibliographiques.

La création et l'utilisation de normes contribuent à l'échange de données entre les organisations. Les normes permettent, en quelque sorte, l'échange de marchandises informationnelles entre les producteurs et les usagers sur un marché donné. De plus, le besoin de normes s'appliquant à l'ensemble d'une industrie doit également faire place à la souplesse exigée par certains segments de cette industrie et certaines applications spécifiques, ce qui est, en somme, le dilemme inhérent au processus de production de n'importe quelle norme. Toutefois, le processus de normalisation et les normes qui en découlent demeurent essentiels pour répondre aux impératifs actuels de l'accès à l'information.

En terminant, je tiens à remercier tous les auteur(e)s pour leur contribution, ainsi que les membres du comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques* pour leur collaboration dans la relecture et l'évaluation des articles. ☉